Webinaire de présentation des dispositifs mobilisables pour la rénovation des écoles

14 novembre 2023

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Contexte général

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

Le bâti scolaire et la transition écologique : un défi important

Un patrimoine conséquent :
Le bâti scolaire représente près de la moitié du patrimoine des collectivités.
1 commune sur 3 dispose d'au moins une école publique

La rénovation des écoles : un enjeu de réduction de la consommation d'énergie et d'amélioration du confort des élèves
=> 30 % des consommations énergétiques en moyenne correspondent à des bâtiments scolaires

Des projets complexes à mener : nature de la rénovation, planification des travaux, évolution des effectifs , choix budgétaire

Une dynamique de rénovation déjà lancée

En Pays de la Loire, nous comptons **1 885 écoles** maternelles et élémentaires publiques.

210 projets soutenus par l'État depuis 2019 (plan de relance/ DSIL / DETR)

Fonds Vert : zoom au 31 octobre 2023
Pour les projets à plus forte ambition écologique : **près de 50 écoles** rénovées pour un gain énergétique moyen de 47 % et 6 M € de subvention.

Plusieurs ressources et dispositifs existants pour vous aider à mener à bien vos projets

méthodologie, conseil, accompagnement, soutien financier

Ressources

Le guide « Rénovation des écoles » à destination des élus locaux : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide_reno_ecole.pdf

Présentation des ressources mobilisables pour :

S’inspirer via des communautés et des ressources

Être conseillé en amont du projet

Être accompagné en études et investissements

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Subventions

Fonds Vert – Rénovation thermique

Présentation

Le FONDS VERT en 2024 :

→ **500M€ pour soutenir l'investissement des collectivités dans la rénovation des écoles** abondement de la mesure « rénovation énergétique des bâtiments publics locaux »

Type de bénéficiaire : collectivités territoriales et leurs groupements

Type d'accompagnement, selon la maturité du projet :
→ Subvention d'**étude préalable**, soutien en **ingénierie** (ex : diagnostic énergétique)
→ Subvention d'**investissement**

Critères d'éligibilité :

→ Projet portant sur :
- **actions dites « à gain rapide »**
- **travaux d'isolation du bâti, remplacement d'équipement**
- **réhabilitation lourde**.

→ **Réduction des consommations d'énergie d'au moins 40%**.

→ Possibilité de financer des travaux portant sur le **confort d'été**

Dépôt des dossiers

Dépôt des demandes au fil de l'eau : **formulaire en ligne sur l'outil Démarches Simplifiées,** accessible depuis la plateforme Aides territoires : *cliquer ici*

Pour plus d'informations, contact auprès de vos correspondants habituels en préfecture

Ressources

Cahier d'accompagnement de la mesure « rénovation énergétique des bâtiments publics locaux »
(en cours d'actualisation) :
cliquer ici

Fonds Vert – Renaturation

Présentation

Cofinancement de solutions d'adaptation au changement climatique, fondées sur **la présence de la nature en ville :** notamment les projets concourant à la **renaturation des cours d'école**

Le Fonds Vert en 2023 : 6,5M€ réservés en Pays de la Loire au soutien des projets de renaturation.

Type de bénéficiaire : collectivités territoriales et leurs groupements

Type d'accompagnement, selon la maturité du projet :
- → Subvention d'**étude préalable**, soutien en **ingénierie** (ex : diagnostic énergétique)
- → Subvention d'**investissement**

Critères d'éligibilité : projet contribuant à :
- → la **renaturation d'un espace urbain**, artificialisé
- → la **présence de l'eau et des milieux aquatiques en ville**
- → la **végétalisation d'un bâtiment public**

Dépôt des dossiers

Dépôt des demandes au fil de l'eau : **formulaire en ligne sur l'outil Démarches Simplifiées,** accessible depuis la plateforme Aides territoires : *cliquer ici*

Pour plus d'informations, contact auprès de vos correspondants habituels en préfecture

Ressources

Cahier d'accompagnement de la mesure « renaturation » du Fonds Vert : *cliquer ici*

Dotation de soutien à l'investissement local

Présentation

Objectifs : soutien de l'**investissement des collectivités territoriales** (communes et EPCI) vers les grandes priorités nationales en matière d'équipement des territoires

→ *En 2023, la DSIL a permis de soutenir 232 projets d'investissement des collectivités à hauteur de 35 M€.*

Type d'accompagnement : subvention d'investissement, taux d'aide variable selon le type de projet (entre 20 et 80 % du coût du projet)

Un soutien à la rénovation des écoles peut être apporté via la DSIL :

→ **Construction**, **transformation** ou **rénovation** de bâtiments scolaires

→ **Sécurisation** des écoles et aménagement de leurs abords

→ Autres...

Modalités de dépôt de la demande : **appel à projet annuel** pour les subventions DETR et DSIL

→ dépôt des demandes via un **formulaire en ligne** (Démarches Simplifiées), accessible sur le site internet de chaque préfecture

Contacts en Pays de la Loire

Plus d'informations sur le site internet de chaque préfecture :

→ **Loire-Atlantique** – *cliquer ici*

→ **Maine-et-Loire** - *cliquer ici*

→ **Mayenne** - *cliquer ici*

→ **Sarthe** - *cliquer ici*

→ **Vendée** - *cliquer ici*

Fonds Chaleur

2009

Création du financement

De quoi s'agit-il ?

Objectifs :

Le **Fonds Chaleur** a pour but de financer les projets de **production de chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération**, ainsi que les réseaux de chaleur et de froid liés à ces installations. Ces aides financières permettent à la chaleur renouvelable d'être compétitive par rapport à celle produite à partir d'énergies conventionnelles.

Modalités d'accompagnement :

La direction régionale de l'ADEME, au travers de ses relais et délégataires, accompagne les porteurs de projets de la sensibilisation à la mise en œuvre d'une note d'opportunité puis de l'**étude de faisabilité approfondie** jusqu'à la **réalisation**.

Outre les **subventions** relatives aux investissements, des aides aux études sont également envisageables.

L'**ADEME** attribue des **aides à l'investissement** adaptées sous forme de subventions pour permettre au projet d'être économiquement équilibré, et de proposer un prix compétitif de la chaleur aux usagers. Les aides de l'ADEME peuvent dans certains cas se cumuler avec des aides de partenaires (Région, FEDER), et s'articuler avec les certificats d'économie d'énergie. .

Critères d'éligibilité :

Les prestations ne doivent pas avoir démarrer avant la demande d'aide
Les études sont réalisées par des bureaux d'études RGE (Reconnus Garants de l'Environnement) sur la base des cahiers des charges ADEME permettant de prendre en compte les critères éligibles pour les aides aux investissements

Financement

Type de bénéficiaire :

Collectivités, Entreprises présentant des besoins de de chaleur (bâtiments communaux, EhPAD, …)

Ordre de grandeur du soutien financier

- Pour les **études**, le taux d'aide varie entre **50 et 70 %** selon la taille du porteur de projet
- Pour les **investissements** identifiés dans le cadre de l'étude de faisabilité, le taux d'aide varie entre **30 et 60 %** selon la taille du porteur de projet et la filière énergétique retenue

Contacts en Pays de la Loire

Structures du Réseau des Energies renouvelables des Pays de la Loire

→ **Loire-Atlantique** : pierre.legal@te44.fr sauf Nantes Métropole : jonathan.lefebvre@nantesmetropole.fr

→ **Vendée** : v.billaud@sydev-vendee.fr

→ **Maine-et-Loire** : p.corvaisier@sieml.fr

→ **Mayenne** : lila.huet@lamayenne.fr

→ **Sarthe** : yannick.beaujard@sarthe.fr

OU RESEAU.ENR@PAYSDELALOIRE.FR

Dépôt des dossiers

Modalités :

Les aides sont instruites et attribuées
- au fil de l'eau au travers des délégataires de l'ADEME pour les projets >12 GWh) et pour les réseaux de chaleur,
- dans le cadre de l'appel à projets national «Biomasse Chaleur Industrie Agriculture Tertiaire (BCIAT pour les projets >12GWh, en général industriels)»

Ressources

Plateforme AGIR de l'ADEME
Présentation du réseau des EnR Pays de la Loire

Exemple en Maine-et-Loire

Chaufferie bois du Domaine de la Morosière

Bénéficiaire : commune nouvelle de Chemillé-en-Anjou

Coût global : 129 700 €

Montant de la subvention : 16 900 €

Un accompagnement sur mesure des porteurs de projet

RÉSEAU DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DES PAYS DE LA LOIRE

Votre projet d'énergie renouvelable

Entreprises, collectivités, associations... le Réseau des énergies renouvelables des Pays de La Loire vous accompagne dans toutes les phases de votre projet :

- BOIS-ÉNERGIE
- SOLAIRE THERMIQUE
- SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE
- GÉOTHERMIE
- MÉTHANISATION
- ENR CITOYENNES
- ÉOLIEN

1 VOUS INFORMER
Premiers rendez-vous avec votre relais départemental pour échanger sur l'intérêt des différentes énergies renouvelables, les différentes étapes d'un projet performant.

2 FAIRE ÉMERGER VOTRE PROJET
Rendez-vous sur votre site pour identifier les spécificités de votre projet et réaliser une note d'opportunité. Des visites d'installations comparables pourront vous être proposées.

3 DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE VOTRE PROJET
État des lieux des soutiens financiers potentiels et leurs conditions d'obtention, accompagnement lors des différentes étapes de votre projet comme le choix de l'assistance à maîtrise d'ouvrage ou du bureau d'études.

4 EXPLOITER L'INSTALLATION
Suivi et valorisation de votre expérience.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ET AIDE EN FINANCEMENT

Le programme EduRénov accompagne les collectivités pour la mise en œuvre de leurs projets à chaque étape de maturité

Projet de maturité faible → **Projet de maturité moyenne** → **Projet de maturité avancée**

Je m'inspire → **J'identifie les besoins sur mon territoire** → **Je planifie et structure mon projet** → **Je finance mon projet** → **J'engage les travaux de rénovation**

- **Intégrer la communauté EduRénov et participer à ses évènements exclusifs**
- **Accéder à des ressources, outils et services dédiés** pour faciliter la mise en œuvre des projets
- **Se tenir informé des meilleures pratiques et innovations** en matière rénovation énergétique
- **S'inspirer de projets déjà réalisés**

- *Pour les projets amont :* **Être accompagné dans le cadre de l'AAP Chêne du programme ACTEE (FNCCR + bonification Banque des Territoires) :** économes de flux, études énergétiques, assistance à maîtrise d'œuvre
- *Pour les projets plus avancés :* **Bénéficier du financement par la Banque des Territoires d'audits énergétiques, d'appuis aux montages juridico-financiers, etc.**

- **Profiter des outils de financement** de la Banque des Territoires (EduPrêt, avances remboursables intracting, etc.)
- **Bénéficier d'un service d'accompagnement à la recherche de financements** (exemple : SubZen, ou valorisation CEE via la Poste)
- **Se faire accompagner** pour monter des structures de portage utilisant le tiers-financement

Valoriser mon projet et être une **source d'inspiration** pour les projets d'autres collectivités

1 **Une ressourcerie**

2 **50 M€ d'ingénierie**

3 **2 Mds€ sur 5 ans**

Le programme EduRénov propose une ressourcerie pour inspirer et engager les collectivités dans la démarche

1

Projet de maturité faible | Projet de maturité moyenne | Projet de maturité avancée

***Votre situation** : vous ne savez par où commencer pour rénover énergétiquement votre bâti scolaire*

Accéder à des ressources, outils et services dédiés

- **Consulter la ressourcerie EduRénov** : documentation technique, guides, vulgarisation des techniques et solutions de rénovation, etc.
- **Se familiariser avec les enjeux de la rénovation énergétique**

Intégrer la communauté de pairs EduRénov et se tenir informé des meilleures pratiques et innovations

- **Bénéficier de retours d'expérience** pour s'inspirer grâce aux projets déjà intégrés et valorisés au sein du programme
- Participer à des webinaires avec des **experts et des spécialistes du domaine** (rénovation énergétique & éducation)

Bénéficier d'un appui personnalisé

- **Se faire accompagner de manière personnalisée** pour poser des questions et trouver plus facilement des solutions (FAQ / hotline), être orienté vers les bons interlocuteurs, etc.

EduRénov mobilise 50 M€ d'ingénierie pour la maturation des projets de rénovation énergétique du bâti scolaire

2

Projet de maturité faible | **Projet de maturité moyenne** | Projet de maturité avancée

***Votre situation** : vous avez déjà une idée de votre projet de rénovation et vous voulez accélérer*

AAP Chêne

- **Postes d'économes de flux** ACTEE+ dédiés au bâti scolaire (50% de cofinancement FNCCR + 25% de bonification Banque des Territoires) – Lot 1 AAP Chêne
- **Etudes énergétiques** (50% de cofinancement FNCCR + 30% de bonification Banque des Territoires) – Lot 3 AAP Chêne
- **Etudes de maîtrise d'œuvre** (cofinancement FNCCR (20% du coût HT si -40% de conso d'énergie / 60% du coût HT si -60% de conso d'énergie) + 5% de bonification Banque des Territoires – Limite de 7500 € / bâtiment – Lot 4 AAP Chêne

Bonification du cofinancement ACTEE par la Banque des Territoires

- **Appuis techniques aux collectivités** *(financement à 100%) : cadrage des projets, SDIE des établissements, audits et faisabilité énergétique, technique et réglementaire, et fonctionnelle, programme technique détaillé, assistance à la sélection d'une maîtrise d'œuvre ou d'un groupement MOE*
- **Appui et mise en œuvre du montage juridique et financier** *(financement à 100%) : appui au montage & mise en œuvre juridique et financier*
- **Appui à la maîtrise d'usage** *(financement à 100%) : coconstruction en phase-amont, coaching utilisateurs, mobilisation complémentaire ponctuelle*
- **Assistance à la maîtrise d'ouvrage déléguée** *(cofinancement plafonné / en cours de préfiguration)*
- **Cofinancement de besoins spécifiques en ingénierie « à la carte »** *(sous conditions)*

Via marché à bons de commande de la Banque des Territoires

ÉDURÉNOV

BANQUE des TERRITOIRES

EduRénov mobilise 2 Mds€ de financement pour les projets de rénovation énergétique de bâti scolaire

3

Projet de maturité faible | Projet de maturité moyenne | **Projet de maturité avancée**

***Votre situation** : vous avez un projet structuré mais vous avez besoin de le financer*

Edu Prêt (Banque des Territoires)

- ✓ Pour les **opérateurs publics** (collectivités, EPL, etc.) et **privés** (sociétés dans le cadre d'un PPP ou d'une DSP)
- ✓ Pour des **projets de rénovation ou transformation** des bâtiments scolaires et périscolaires
- ✓ **TLA + 0,40 %** (20-60 ans)

Dispositif Intracting (Banque des Territoires)

- ✓ Pour les **opérateurs publics** (collectivités, EPL, etc.) dans une perspective de mutualisation et les **syndicats d'énergie**
- ✓ Pour des **projets de rénovation ou transformation** des bâtiments scolaires et périscolaires
- ✓ **Remboursement** des avances garanties par la Banque des Territoires **grâce aux économies d'énergie** des travaux de rénovation énergétique
- ✓ Taux préférentiel : 2% Durée : 13 ans

Accompagnement à la recherche de financements : par exemple via La Banque Postale (SubZen) ou la valorisation des CEE (Groupe La Poste)

Accompagnement au montage de structures de portage utilisant le tiers-financement et/ou en accompagnement des EPL

Quelques projets inspirants en Pays de la Loire (sélection)

Groupe scolaire Pierre et Marie Curie
Mayenne (53)

- Rénovation énergétique d'une école primaire et construction d'une école maternelle
- Baisse des émissions de CO2 de 80,5% et réduction des consommation énergétiques de 80% (gaz)
- Coût du projet estimé à 4 M€, financé en partie par le fonds vert, la CAF, le Département et la Région

Projet porté en maîtrise d'ouvrage directe par la commune

Ecole Jules Ferry
Saint-André-des-Eaux (44)

- Rénovation énergétique d'une école élémentaire (464 m²)
- Utilisation de matériaux innovants: laine de verre et menuiseries en aluminium
- Mise en place de robinets thermostatiques, de VMC hygroréglable et d'un pare-vapeur,
- Coût du projet de 0,5 M€, financé en partie par le FEDER, la DETR, la Région et l'Etat

Projet porté en maîtrise d'ouvrage directe par la commune

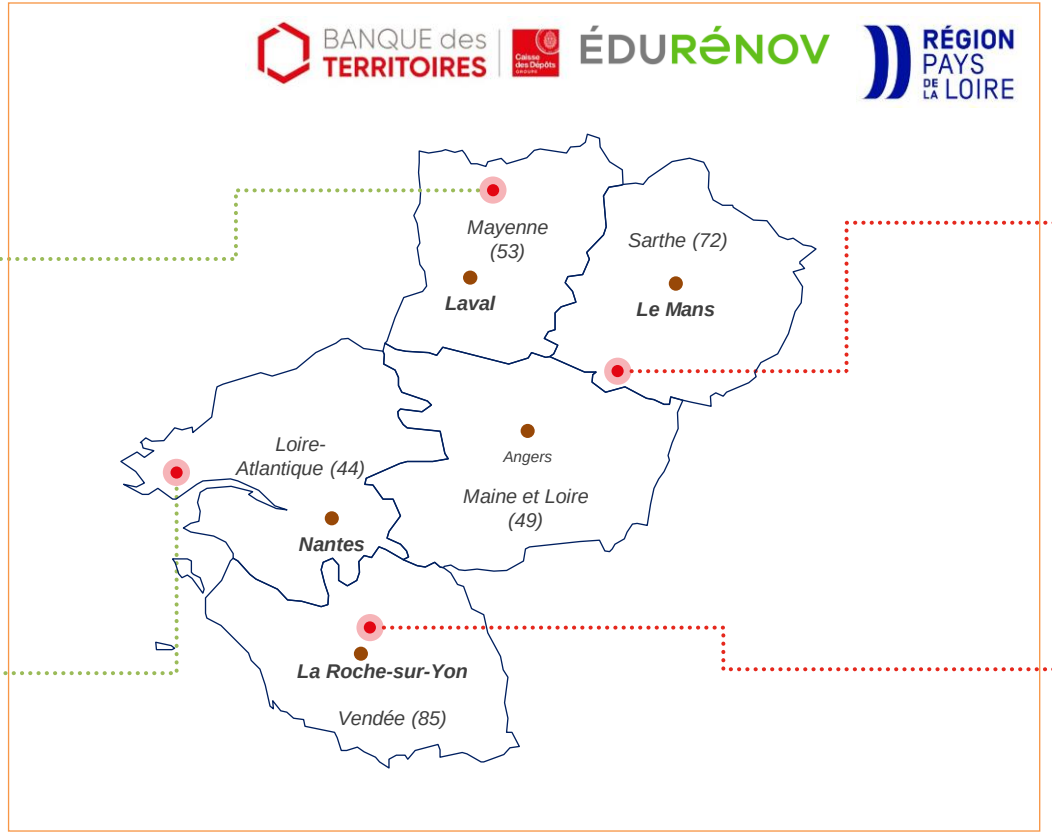

Ecole Les
Parcé-sur-Sarthe (72)

- Rénovation énergétique de l'école
- Isolation, travaux sur les menuiseries extérieures et installation d'éclairage LED
- Le coût du projet s'élève à 0,5 M€
- La commune est encore en attente de la dotation du fonds Leader et du Fonds vert. Elle prévoit un reste à charge de 0,2 M€ (45%)

Projet porté en maîtrise d'ouvrage directe par la commune

Ecole des Crayons de Soleil
Mouilleron-le-Captif (85)

- Rénovation énergétique de l'école maternelle
- Isolation du plancher, abaissement des faux plafonds, remplacement des ouvrants, installation d'une VMC double flux, éclairage LED, réhabilitation du réseau de chauffage
- Economie d'énergie de 40%
- Coût du projet de 0,9 M€

Maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de la commune

ÉDURÉNOV BANQUE des TERRITOIRES

Montreuil-Juigné
Maine et Loire (49)
Pays de la loire

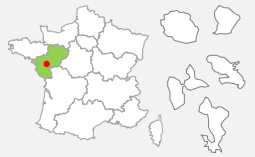

École Marcel Pagnol

CHIFFRES-CLES DU PROJET

- **41%** d'économies d'énergie générées
- **137** élèves
- **2 092** m²
- **3,2** M€ Coût du projet

Présentation du projet

- Source du projet : **Direction Régionale**
- Porteur : **Commune de Montreuil-Juigné**
- Code UAI : **0491911L**
- Nombre d'habitants : **8 000 hbts**
- Zonage : **na**
- Académie : **Nantes**
- Date : **Inauguration octobre 2023**

Accompagnement ÉDURÉNOV

- Type d'accompagnement : **Financement**
- Type de financement : **GPI AmBRE**
- Direction Régionale : **Pays de la Loire**

Description du projet

- **Isolation thermique des parois**
- **Installation d'une VMC double flux**
- **Remplacement de l'ensemble des ouvrants**
- **Pose de panneaux photovoltaïques**

Particularités du projet

- **Matériaux biosourcés pour l'isolation des planchers hauts et des murs extérieurs**
- **Réduction des apports solaires pour une augmentation du confort estival des élèves**

Pour en savoir plus sur ce projet :

- **Contactez nous : edurénov@caissedesdepots.fr**
- **Contacter la Direction Régionale : 02 41 20 23 99**

Intéressé par notre accompagnement ?

- **Remplissez le questionnaire démarches simplifiées →**

Contactez-nous !

Contactez votre Direction Régionale Pays de la Loire :

Loire-Atlantique

- Directrice Territorial
- Claire-Anne David-Lecourt : 06 08 68 33 91
- claire-anne.david-lecourt@caissedesdepots.fr

Sarthe / Mayenne

Directeur Territorial
Olivier Variot : 06 80 15 19 97
olivier.variot@caissedesdepots.fr

Vendée

Directeur Territorial
Frédéric Vollé : 06 33 95 01 38
frederic.volle@caissedesdepots.fr

Maine et Loire

Directeur Territorial
Olivier Bourhis : 06 86 43 44 32
olivier.bourhis@caissedesdepots.fr

Pour en savoir plus sur le programme écrivez-nous à l'adresse suivante : *edurenov@caissedesdepots.fr*

Un projet de rénovation énergétique d'un bâti scolaire ? Remplissez le questionnaire démarches simplifiées pour nous en faire part !

Téléchargez la plaquette du programme sur le site de la Banque des Territoires

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT
Ingénierie - Conseil

CEP

2009

Création du financement

De quoi s'agit-il ?

Objectifs :

Le **CEP**, Conseil en Energie Partagé, est un conseiller recruté par une collectivité pour faire un bilan du patrimoine communal ou intercommunal et suivre ce patrimoine dans la durée :
- en matière de suivi énergétique,
- d'occupation des bâtiments,
- de performance énergétique

Le Fonds Bâtiment de l'ADEME permet de financer les CEP.

Modalités d'accompagnement – Eligibilité :

La direction régionale de l'ADEME accompagne les territoires (regroupement d'EPCI) dans le premier recrutement d'un CEP

Le financement du CEP, au bout des 3 ans, est en général repris par la collectivité au vu de l'intérêt du service rendu. est un service rendu

Financement

Type de bénéficiaire :

Regroupements de collectivité (Communauté de communes, Pays ...)

Ordre de grandeur du soutien financier

- Pour les **dépenses de personnel du CEP :** 30 000 €/an sur une durée de 3 ans
- Pour les **dépenses liées à la création de poste et les dépenses de prestations d'animation, de communication, de formation liées aux activités du CEP :** aide jusqu'à 100 % avec un plafond d'aide de 15 000 € pour l'équipement et 30 000 € pour les dépenses d'actions

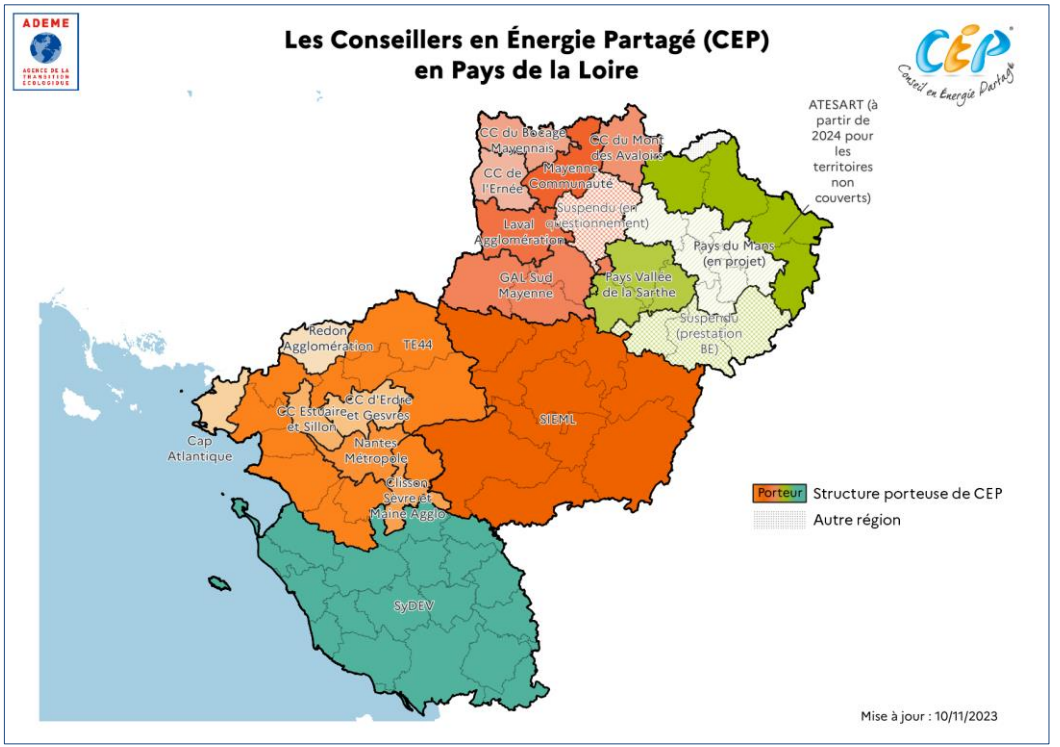

Ressources

Plateforme AGIR pour la Transition de l'ADEME

Communauté « Écoles de demain »

Présentation

Modalités d'accompagnement et type de bénéficiaire :

Cette communauté est dédiée au **partage d'expériences** autour de la prise en compte des enjeux d'aujourd'hui et de demain dans les écoles : adaptation climatique, biodiversité, accessibilité et bien-être, performance environnementale, pédagogie, sécurité...

Elle s'adresse à l'ensemble des acteurs du monde scolaire : collectivités, architectes, programmistes, associations, structures de conseil... Cet espace est donc une opportunité pour ces acteurs de partager des solutions innovantes menées sur les écoles, ou de s'inspirer d'autres expériences pour aller plus loin dans leurs propres projets.

Type d'accompagnement :

Communauté d'échanges

Modalités de dépôt de la demande

Inscription gratuite sur www.expertises-territoires.fr

Contacts en Pays de la Loire

Didier Meaux didier.meaux@cerema.fr

Camille Patard camille.patard@cerema.fr

Ressources

Communauté « Écoles de demain » sur le site internet Expertises Territoireshttps://www.expertises-territoires.fr/jcms/pl1_26881/fr/ecoles-de-demain

Dossier "Écoles de demain. Rénover ou construire autrement" https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/595784/ecoles-de-demain-renover-ou-construire-autrement

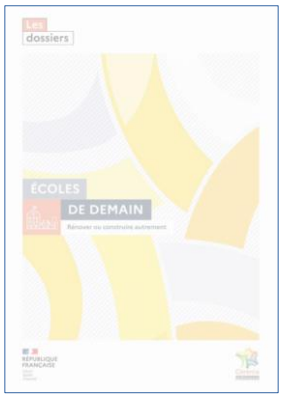

ACTEE CUBE.écoles

Présentation

Modalités d'accompagnement et type de bénéficiaire :

CUBE.écoles est un challenge d'économies d'énergie et d'éducation aux économies d'énergies destinés aux écoles maternelles et élémentaires, sur une durée de 5 ans. **Les leviers visés sont principalement les usages et l'exploitation des installations techniques**.
Les communes peuvent inscrire leurs écoles, avec un minimum de 6 écoles pour constituer une grappe (possibilité d'inscription conjointe de communes proches).

L'**accompagnement du Cerema sur la première année** du challenge est **pris en charge par des CEE**.

Type d'accompagnement

L'accompagnement du Cerema comporte :
- des **réunions d'échange avec la collectivité et ses écoles** tout au long de l'année
- des ateliers pour les équipes projets des écoles (enseignants, agents techniques) sur les leviers d'économies d'énergie, l'accompagnement au changement,
- un **compagnonnage** des agents techniques pour réaliser un **pré-diagnostic des écoles sur l'exploitation des installations techniques, le confort et les usages**

Modalités de dépôt de la demande

Demande de devis auprès de l'IFPEB sur https://www.cube-ecoles.org/sinscrire/

Coût de l'inscription : 950,00 € H.T. par école (accès à la plateforme et aux ressources documentaires, fourniture de kits pour les équipes projet et les élèves)...)

Contacts en Pays de la Loire

Didier Meaux, Camille Patard

Cube.ecoles.ouest@cerema.fr

Ressources

https://www.cube-ecoles.org/

Accompagnement du Cerema

Présentation

Modalités d'accompagnement et type de bénéficiaire :

Le Cerema accompagne les collectivités territoriales dans le domaine du bâtiment sous forme d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Offre de services « Gestion de patrimoine immobilier » du Cerema Ouest
https://www.cerema.fr/fr/activites/services/mieux-gerer-votre-patrimoine-immobilier

Offre de services « Réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments tertiaires »
https://www.cerema.fr/fr/activites/services/realiser-economies-energie-batiments-tertiaires

Offre de services « Agir pour l'école de demain : bâtiments, cours et espaces publics »
https://www.cerema.fr/system/files/service/2023-09/sept2023_ods_agir-pour-ecole-de-demain.pdf

Modalités de dépôt de la demande

Prise de contact préalable pour étudier le besoin de la collectivité, puis établissement d'une proposition technique et financière.
Les **collectivités adhérentes** peuvent contractualiser avec le Cerema dans le cadre de **marchés de quasi-régie**.

Contacts en Pays de la Loire

Odile Lefrère odile.lefrere@cerema.fr

Une cellule bâti-scolaire

Présentation

Modalités d'accompagnement et type de bénéficiaire :

Des **ressources disponibles** en libre accès pour se documenter sur :
- Les aménagements, la rénovation, la construction, les initiatives visant à améliorer le bien être, les conditions d'apprentissage

- Des **conseils** sur la construction rénovation et aménagement des écoles
- Des **conseils** sur la sécurité des écoles et risques majeurs (radon , amiante)

- Favoriser la mobilisation des usagers dans le cadre des projets conduits par les collectivités territoriales

Contacts en Pays de la Loire

Référent académique bâti-scolaire :
marion.tironneau@ac-nantes.fr

Ressources

Des guides dédiés

- Améliorer le confort thermique des bâtiments scolaires pendant les vagues de chaleur – cliquez ici

- Recueil de bonnes pratiques sur la sobriété des bâtiments scolaires – cliquez ici

Informations sur la cellule « bâti scolaire »

https://batiscolaire.education.gouv.fr/un-reseau-deploye-sur-le-territoire-240374

TEMPS D’ÉCHANGES

14 novembre 2023